

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2023

---

VISANT À RENFORCER L'ACCÈS DES FEMMES AUX RESPONSABILITÉS DANS LA  
FONCTION PUBLIQUE - (N° 1072)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL79

présenté par  
M. Gouffier Valente, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« pour les »

les mots :

« et s'applique à compter de la même date aux ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de portée rédactionnelle